

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

A ....., le .....

*Par courrier recommandé avec accusé de réception*

.....

**Objet** : résolution d'un contrat préliminaire

Madame, Monsieur,

Nous avons conclu avec votre société un contrat préliminaire, en date du ....., portant sur l'acquisition d'un logement à construire situé à .....

A la lecture du projet d'acte de vente que vous nous avez adressé, nous constatons que le prix de vente dudit logement figurant au projet excède de plus de 5% le prix prévisionnel fixé au contrat préliminaire susvisé.

En conséquence, et conformément aux dispositions de l'article R. 261-31 du Code de la construction et de l'habitation, nous annulons tous nos engagements et vous mettons en demeure de nous restituer l'intégralité des sommes préalablement versées.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

.....  
.....